# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS
## Lazard Credit 2030

LAZARD FRÈRES GESTION

## OBJECTIF

*Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.*

## PRODUIT

| | |
|---|---|
| Nom du produit : | Lazard Credit 2030 - Action PC EUR, compartiment de LAZARD FUNDS |
| Code ISIN : | FR0013399789 |
| Initiateur du PRIIPS : | LAZARD FRERES GESTION SAS |
| Site Web : | www.lazardfreresgestion.fr |
| Contact : | Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations |
| Autorité compétente : | L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés. |
| Pays d'autorisation et agrément : | LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF |
| Date de production du document d'informations clés : | 08/10/2026 |

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Durée : La durée du Compartiment est de 99 ans à compter du 04/03/2019 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein des Statuts.

Objectifs :
Obtenir au moment de la souscription et sur un horizon de placement de 5 ans une performance nette de frais liée aux taux de rendements actuels des obligations de maturité 2030 en investissant principalement sur des titres à caractère investment grade. Cet objectif est fondé sur la réalisation de l'hypothèse d'une détention des parts du Compartiment sur toute la durée de placement recommandée et sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Compartiment. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. Le Compartiment pourra investir dans des obligations et autres titres de créances monétaires d'émetteurs privés ou publics et libellés en euro exclusivement, et auxquels l'actif net sera exposé en permanence entre 0% et 100%. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés. Le Compartiment n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.
Le Compartiment pourra être investi à hauteur de 30% maximum de l'actif net en obligations spéculatives dites "à haut rendement" (High Yield) selon les agences de notation ou équivalent selon la société de gestion, et par conséquent avoir un risque de crédit plus important.
Le rendement cible du Compartiment pourrait être inférieur à l'inflation pendant la période jusqu'à l'échéance de la stratégie du Compartiment, auquel cas sont rendement réel serait négatif.

La stratégie d'investissement du Compartiment repose principalement sur une gestion de type « portage » (achat des titres pour les détenir en portefeuille jusqu'à leur première date de maturité). Le gérant se laisse cependant la liberté de gérer le portefeuille par la vente ou l'achat de titres. Le taux de rotation du Compartiment sera en conséquence faible. Celui-ci est estimé en moyenne à 10% par an.

La fourchette de sensibilité sera 0/5,5.
La stratégie d'investissement consiste, à appliquer un filtre quantitatif qui permet d'isoler des obligations et des titres de créances monétaires qui correspondent à la stratégie d'investissement du Compartiment par leur première date de maturité finale ou de remboursement anticipé (31 décembre 2030). Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse qualitative des obligations. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.
Le gérant pourra investir dans les obligations convertibles contingentes Additional Tier 1 (« Cocos Bonds ») à hauteur de 15% maximum de l'actif net.
Le Compartiment pourra investir jusqu'à 100% maximum dans des obligations et autres titres de créances monétaires d'émetteurs privés ou publics et libellés en euro exclusivement. Le Compartiment cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés. Le Compartiment n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.
Le Compartiment sera investi jusqu'à 100% de l'actif net en obligations et instruments du marché monétaire notés investment grade par les agences de notation ou équivalent selon la société de gestion.
Le Compartiment pourra également être investi, à hauteur de 30% maximum de l'actif net en obligations spéculatives dites "à haut rendement" (High Yield) selon les agences de notation ou équivalent selon la société de gestion. Durant la période de constitution du Compartiment soit environ 6 mois à compter du lancement du Compartiment, la société de gestion pourra n'investir qu'en titres du marché monétaire.
Le Compartiment peut investir en OPC de toute classification respectant les 4 critères de l'article R214-13 du Comofi, à hauteur de 10% maximum de l'actif net. L'investissement en OPC est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous les OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Postérieurement au 29 novembre 2030, si les conditions de marché le permettent et après agrément de l'Autorité des marchés financiers, la stratégie du Compartiment sera reconduite pour une nouvelle durée de portage. Dans le cas contraire le Compartiment sera dissous, fusionné avec un autre OPC, ou modifié après agrément de l'Autorité des marchés financiers. La société de gestion se réserve le droit, sous réserve de l'agrément de l'Autorité des marchés financiers, de liquider le Compartiment de manière anticipée, lorsque la performance attendue sur la période restant à courir, est proche de celle du marché monétaire sur la période.
Le Compartiment sera fermé à la souscription le 31 décembre 2026, après cut-off.
A compter de cette date, seules pourront être transmises les souscriptions précédées d'un rachat effectuées le même jour pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur.
AVERTISSEMENT : Ce Compartiment peut investir 100% de son actif dans des obligations de faible qualité de crédit, vous avez donc un risque de crédit très élevé.
Veuillez noter que le rendement cible du Compartiment pourrait être inférieur à l'inflation pendant la période jusqu'à l'échéance de la stratégie du Compartiment, auquel cas sont rendement réel serait négatif.
Affectation des sommes distribuables :
- Affectation du revenu net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

| J ouvré | Jour d'établissement de la VL (J) | J+1 ouvré | J+2 ouvrés |
|---|---|---|---|
| Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat | Exécution de l'ordre au plus tard en J | Publication de la valeur liquidative | Règlement des rachats |

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Le Compartiment ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

**Recommandation : Ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.**

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

**Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC** :
L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :




Période de détention recommandée :
5 ans

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| Période de détention recommandée : 5 ans<br>Exemple d'investissement : 10 000 € | | | |
|---|---|---|---|
| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
| *Minimum* | *Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.* | | |
| Tensions | *Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts* | 8 580 € | 8 340 € |
| | Rendement annuel moyen | -14,2% | -3,6% |
| Défavorable | *Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts* | 9 140 € | 10 390 € |
| | Rendement annuel moyen | -8,6% | 0,8% |
| Intermédiaire | *Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts* | 10 400 € | 11 470 € |
| | Rendement annuel moyen | 4,0% | 2,8% |
| Favorable | *Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts* | 11 680 € | 13 100 € |
| | Rendement annuel moyen | 16,8% | 5,5% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2017 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/03/2019 - 28/03/2024
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 26/02/2016 - 26/02/2021

## QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---|---|---|

| | | |
|---|---|---|
| Coûts totaux | 154 € | 414 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 1,5% | 0,8% chaque année |

*(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,6% avant déduction des coûts et de 2,8% après cette déduction.*

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---|
| Coûts d'entrée | 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels. | Jusqu'à 100 € |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coûts de sortie. | 0 € |
| Coûts récurrents supportés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation | 0,50% de la valeur de votre investissement par an.<br>Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 50 € |
| Coûts de transaction | 0,04% de la valeur de votre investissement par an.<br>Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit.<br>Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 4 € |
| Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.
Il existe dans votre OPC, le ou les outils de gestion de la liquidité suivants : Plafonnement des rachats ("Gates") ; Extension des délais de préavis ; Swing Pricing ;
Les conditions et les modalités d'activation et de désactivation de ce ou ces outils sont précisées dans le prospectus.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestio

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org.